

Délibération n°2025-03-021

Date de convocation : 12 mars 2025

Conseillers en exercice : 45	Présents : 40	Votants : 44
------------------------------	---------------	--------------

Nautisme scolaire – Bassin Sud du territoire

L'an deux mil vingt-cinq, le 18 du mois de mars à 18 heures, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni à Plouvorn, espace culturel du Plan d'eau, sous la présidence de M. Henri BILLON, président.

Présents

M. BRETON Jean-Pierre, M. JEZEQUEL Jean, M. MORRY Yvan, M. DUFFORT Jean-Philippe, Mme CLOAREC Marie-Françoise, M. MIOSSEC Gilbert, M. MICHEL Bernard, Mme PORTAILLER Christine, Mme CLAISSE Laurence, M. BODIGUEL Robert, Mme PICHON Marie-Christine, M. LE BORGNE Laurent, Mme HENAFF Marie Claire, M. PALUD Jean, M. THEPAUT Jean-Jacques, M. POSTEC Jean-Yves, Mme CARRER Bernadette, M. SALIOU Louis, M. POT Dominique, M. BRAS Philippe, Mme POULIQUEN Marie-France, M. GUEGUEN Guy, Mme LE ROUX Catherine, M. CADIOU Bruno, M. GUEGUEN Philippe, M. ABALAIN Jean-Luc, Mme JAFFRES Anne, Mme GUILLERM Babeth, Mme MARTINEAU Gaëlle, Mme LE FOLL Sylvie, Mme TORRES Sonia, M. PHELIPPOT Samuel, M. LOAËC Eric, M. PERVES Daniel, M. JEZEQUEL Sébastien, M. ABGRALL Dominique, Mme LE GUERN Marlène, M. GILET Yves-Marie, Mme QUILLEVERE Gwénaëlle

Ont donné procuration

Mme QUERE Patricia à M. GUEGUEN Philippe
M. RAMONET Thierry à M. ABGRALL Dominique
Mme ABAZIOU Nadine à Mme CLAISSE Laurence
Mme KERVELLA Julie à M. JEZEQUEL Sébastien

Absent(s)

M. RIOU André

Participe aussi à cette séance, M. FLOCH Erwan, directeur général des services

Secrétaire de séance : Mme PICHON Marie-Christine

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement.

La circonscription de l'Education Nationale de Landerneau, dont dépendent les communes de Commana, Locmélar, Saint-Sauveur et Sizun sur notre territoire, a initié un projet de voile scolaire niveau CM2 sur le Lac du Drennec avec les écoles de ces 4 communes. Compte tenu de la fragilité de certaines familles sur le bassin Sud, la mise en œuvre de ce projet permettrait l'accès à des activités pas toujours accessibles à tout à chacun. L'objectif de cette démarche est également de développer des capacités physiques et sportives mais également des compétences psycho-sociales (entraide, confiance en soi, prise d'initiatives et de décision, dépassement de soi, esprit de camaraderie, empathie...)

A raison de 6 séances pour chacun des 43 élèves concernés, ce cycle d'apprentissage s'appuie sur le Club Nautique de l'Arrée (CNA) qui officie sur le Lac du Drennec.

Le CNA fournira le matériel (optimist, kayak, caravelle, paddle) et assura l'encadrement avec un personnel qualifié (BE Voile) pour un prix de 12 €/élève/séance.

Afin de soutenir cette initiative et la faire aboutir, il est proposé la prise en charge financière d'une partie du projet, à savoir le transport des CM2 pour accéder au Lac du Drennec et une prise en charge financière de l'activité voile à hauteur 6 €/élève/séance.

Vu le bureau en date du 18 février 2025 ;

Vu la conférence des maires en date du 11 mars 2025 ;

Ayant entendu le rapporteur, M. Jean-Philippe Duffort, vice-président ;

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Décide de la prise en charge du transport des élèves de CM2 des communes de Commana, Locmélar, Saint-Sauveur et Sizun dans le cadre du cycle scolaire « Nautisme scolaire » au Lac du Drennec.**
- **Décide de la prise en charge à hauteur de 6€/élève/séance du coût des activités nautiques assurées par le CNA.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations,
le 20 mars 2025.

La Secrétaire de séance,
Marie-Christine PICHON.



Le Président,
Henri BILLON.

